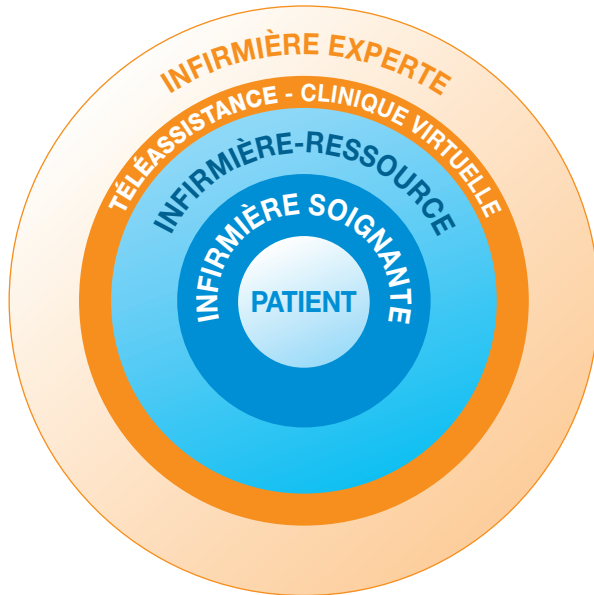


# Les rôles



## L'infirmière experte

Assiste les infirmières-ressources des établissements de santé dans les soins de plaies jugés complexes.

Organise et dispense des activités de formation continue en soins de plaies pour les infirmières.

## L'infirmière-ressource

Assiste les infirmières soignantes dans la réalisation du plan de soins et de traitement.

Selon le cas, consulte l'infirmière experte par le biais de la téléassistance en soins de plaies.

## L'infirmière soignante

Dispense les soins au patient.

Peut assister l'infirmière-ressource lors des cliniques virtuelles.

## Le patient

Consent à participer à la clinique virtuelle et collabore avec l'infirmière-ressource.

Dépliant qui s'adresse aux infirmières, aux médecins et aux autres professionnels de la santé.

Un service pour vous,  
dans votre milieu de soins

## La téléassistance en soins de plaies (TASP)



Pour joindre votre infirmière-ressource en soins de plaies :

ÉTABLISSEMENT :

---

INFIRMIÈRE-RESSOURCE :

---

TÉLÉPHONE :

---

POSTE :

---

TÉLÉAVERTISSEUR :

---

Pour joindre l'équipe de coordination de télésanté du RUIS de l'UdeS :

Téléphone : 819 346-1110, poste 17474  
telesante.chus@ssss.gouv.qc.ca

**CHUS – Hôpital Fleurimont**  
3001, 12<sup>e</sup> Avenue Nord  
Sherbrooke (Québec) J1H 5N4



Dépliant destiné aux infirmières, aux médecins et aux autres professionnels de la santé



# C'est quoi?

**Un nouveau mode d'organisation et de dispensation des soins de plaies** visant à soutenir à distance la pratique infirmière et à rendre accessible ce service spécialisé aux patients dans leur milieu de soins.

Il repose sur :

## ■ UN RÉSEAU CLINIQUE SPÉCIALISÉ réunissant :

- des infirmières expertes et des infirmières-ressources en soins de plaies qui soutiennent les infirmières soignantes.

## ■ UNE CLINIQUE VIRTUELLE DE SOINS DE PLAIES permettant :

- un accès plus rapide à l'opinion d'experts cliniques;
- la poursuite du développement des compétences cliniques des infirmières;
- la dispensation de soins de qualité et sécuritaires.

## ■ UN CADRE DE RÉFÉRENCE COMMUN favorisant :

- le développement des compétences cliniques;
- l'utilisation d'un langage commun en soins de plaies;
- l'uniformisation de la pratique en soins de plaies.

# Les services

## 1. L'infirmière-ressource

L'infirmière-ressource peut vous aider lorsque vous avez besoin de :

- clarifier une situation clinique;
- réévaluer une plaie;
- ajuster le plan de soins et de traitement;
- réaliser une intervention spécialisée.

**Les coordonnées de l'infirmière-ressource de votre établissement figurent à l'endos du dépliant.**

## 2. La clinique virtuelle régulière

Lorsque l'infirmière-ressource désire un avis d'expert, elle peut planifier une consultation en clinique virtuelle de soins de plaies.

Dès qu'un patient est éligible à la clinique virtuelle :

- l'infirmière-ressource lui **remet un dépliant** expliquant le déroulement de la consultation;
- elle **l'informe de la confidentialité** des communications lors des cliniques virtuelles.

Lors de la consultation :

- l'infirmière-ressource informe l'infirmière soignante et le médecin traitant du plan de soins et de traitement.

**Au besoin, une ou plusieurs consultations en clinique virtuelle peuvent être réalisées.**

## 3. La clinique virtuelle d'urgence

Si la plaie du patient se détériore rapidement :

- une consultation en **clinique virtuelle d'urgence** dans un délai de 24 heures peut être organisée. Communiquez avec votre infirmière-ressource.

